



45, Grand Rue 79200 LA PEYRATTE
Tél : 05 49 64 43 91-Fax : 05 49 94 33 38

SFO-infos

juin 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la SFO-PCV du 23 AVRIL

Elle s'est tenue le dimanche 23 avril 2023 à BOUGON (Deux-Sèvres), sur le site des Tumulus, en présence de 33 adhérents. Le CR en est présenté en page 4.

PROGRAMME DES ACTIVITES DU PRINTEMPS

Ce programme a pu être réalisé entièrement, grâce à l'implication de nombreux adhérents, et aux conditions favorables à de belles floraisons d'orchidées sauvages : sorties grand public, sorties de prospection, suivis de sites... sans oublier un WE très réussi dans le Loir-et-Cher. Les pages 2 et 3 en présentent un aperçu photographique. Le bulletin annuel, en novembre, en précisera le détail.

CA de la SFO-PCV du 18 MAI

Le premier CA après l'AG du 23 avril s'est tenu le 18 mai à Niort, dans les bureaux de DSNE. Il a élu le Bureau régional :

- Président : Jean-Claude Guérin
- Vice-présidents : Colette Bridon (Orchidées exotiques), J-M Mathé (Orchidées européennes)
- Trésorier : Bernard Billaud
- Trésorière adjointe : Liliane Biron
- Secrétaire : Cécile Soudry-You
- Secrétaire adjoint : Sébastien Dexpert



ACTIVITES A VENIR, AUTOMNE 2023

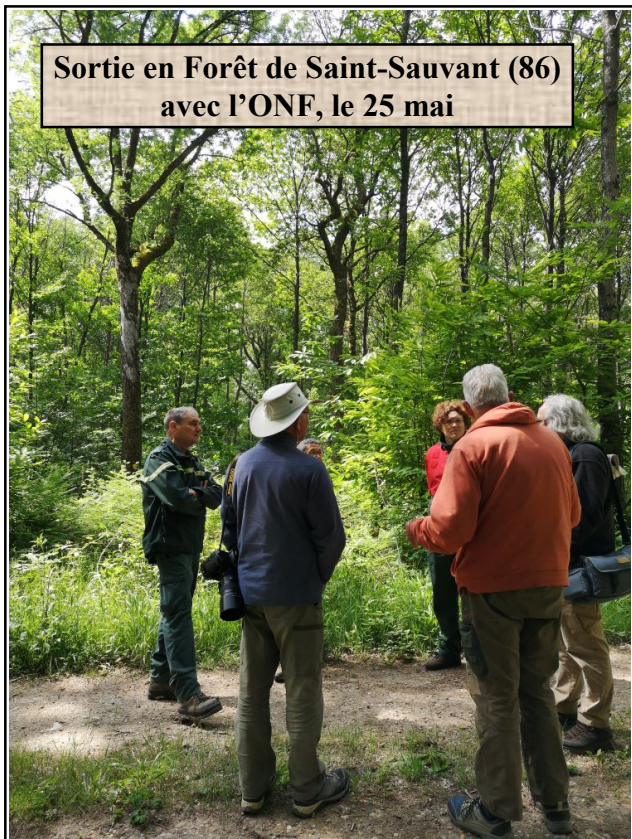
Consultez régulièrement notre site pour les activités déjà programmées (expo à Trizay, Festival de Manigoute...) et à venir (chantiers, réunions...)

SFO-POITOU-CHARENTES & VENDEE, affiliée à Fédération France Orchidée - 17, Quai de la Seine 75019 PARIS

Membre de Poitou-Charentes Nature, affiliée à France Nature Environnement-Nouvelle-Aquitaine – Association reconnue d'utilité publique
Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres – Compte 54277159001 27



**Sortie en Forêt de Saint-Sauvant (86)
avec l'ONF, le 25 mai**



Sortie grand public à Oléron avec la CDC-IO, le 26 avril



**Sortie grand public en Saintonge avec
Echappées Nature (CD-17), le 27 mai**



**Comptage avec la LPO dans la RNR
d'Yves (17), le 7 juin**



**Sortie grand public avec le
CEN-16 à Chatignac, le 14 mai**



**Rencontre avec les personnels
Du CD-17 (service des ENS),
coteaux de l'Estuaire, le 8 juin**



**QUELQUES ACTIONS
DU PRINTEMPS 2023**



**Week-End des 10 et 11 juin
dans le Loir et Cher :**

**Visite de l'Orchidium (producteur d'orchidées)
et du château de Chaumont-sur-Loire (jardins
et expositions d'art contemporain).**



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE FRANCAISE D'ORCHIDOPHILIE POITOU-CHARENTES ET VENDEE Dimanche 23 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois avril, l'Assemblée Générale de la Société Française d'Orchidophilie Poitou- Charentes et Vendée, s'est réunie en session ordinaire au musée du Tumulus à BOUGON 79 (merci au CD-79 pour cet accueil), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GUERIN, Président.

Nombre de membres de l'association présents : 33

Nombre de procurations : 10

Secrétaire de séance : Cécile SOUDRY-YOU

La séance est ouverte à 14h00

PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2022

Le rapport moral est validé à l'unanimité des membres présents et représentés

PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2022

Le bilan financier est validé à l'unanimité des membres présents et représentés

RENOUVELLEMENT STATUTAIRE

Renouvellement statutaire du 1/3 des membres : Liliane BIRON, Paul FOUQUET, Alain LETIENT, Jean Michel MATHE, Julien PIAUX, Bernard RENAULT, Eric VAN KALMTHOUT.

2 adhérents souhaitent intégrer le conseil d'administration de l'association : Céline ROUSSELLE et Bruno SOUNY. Les statuts de l'association ne limitant pas le nombre de membres du CA, les candidatures sont acceptées.

Le renouvellement statutaire et les candidatures de nouveaux membres sont validés à l'unanimité des membres présents et représentés

MISE EN LIGNE DES ANCIENS BULLETINS

Jean Michel Mathé demande l'avis de l'assemblée générale pour la mise en ligne des anciens bulletins de la SFOPCV.

Il rappelle que certaines SFO publient directement en ligne, ou après un délai.

Il propose de contacter les auteurs puis d'attendre un délai avant de les publier sur le site. Lors du vote, 41 personnes souhaitent attendre 2 ans avant la parution et 2 personnes 3 ans.

Le choix retenu sera donc de 2 ans.

POINT SUR LE BENEVOLAT : NOUVELLES DISPOSITIONS LEGALES.

Liliane BIRON explique que la valorisation du bénévolat a évolué et que l'assemblée doit se prononcer sur le système qui sera appliqué pour 2023.

- Soit nous restons sur le système actuel avec déclaration des KM réalisés et l'application d'un coefficient de 0.32 € du km;

- Soit nous optons pour le nouveau système de valorisation avec un coefficient plus important mais sur présentation d'un ordre de mission pour chaque intervention et présentation de justificatifs précis comme les factures d'essence par exemple

Le choix de rester sur le dispositif actuel est validé à l'unanimité des membres présents et représentés

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 16h00

Fait à Bougon, le 23 avril 2023

Cécile SOUDRY YOU, secrétaire de séance